



MUNICIPALITÉ SAINT-LUCIEN

Saint-Lucien, le 28 octobre 2019

Regroupement des maisons
pour femmes victimes de
violence conjugale
a/s madame Mathilde Trou
469, rue Jean-Talon Ouest, bureau 310
Montréal, Québec
H3N 1R4

Objet : Municipalité alliée contre la violence conjugale

Madame,

Les conseillers municipaux ont accepté à l'unanimité de se joindre
au mouvement contre la violence conjugale.

Vous trouverez en annexe la résolution #2019-10-214 confirmant
l'appui de la Municipalité de Saint-Lucien à cette cause.

En espérant le tout à votre convenance, je vous prie de recevoir,
madame, mes plus cordiales salutations.

Alain St-Vincent-Rioux
Directeur général et
secrétaire-trésorier

pj : Résolution #2019-10-214



MUNICIPALITÉ
SAINT-LUCIEN
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUCIEN, tenue le 15 octobre 2019, à 19h30, à la salle de l'École Des 2 Rivières située au 5330, 7^e rang, Saint-Lucien.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Louise Cusson, conseillère	siège n° 1
Monsieur Raymond Breton, conseiller	siège n° 2
Madame Maryse Joyal, conseillère	siège n° 3
Monsieur Richard Sylvain, conseiller	siège n° 4
Monsieur Michel Côté, conseiller	siège n° 5
Madame Julie Lévesque, conseillère	siège n° 6

Tous formant quorum sous la présidence de Madame Diane Bourgeois, Mairesse.

ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENT :

Monsieur Alain St-Vincent-Rioux, directeur général et secrétaire-trésorier.

APPUI CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

- ATTENDU QUE** la *charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);
- ATTENDU QUE** c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;
- ATTENDU QUE** le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;
- ATTENDU QU'** il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;
- ATTENDU QUE** malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;
- ATTENDU QUE** lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;
- ATTENDU QUE** comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;
- EN CONSÉQUENCE,** **il est proposé par Monsieur Richard Sylvain et résolu à l'unanimité des conseillers, de proclamer Saint-Lucien municipalité alliée contre la violence conjugale.**

Adoptée. #2019-10-214

COPIE CERTIFIÉE CONFORME, CE 18 OCTOBRE 2019.

ALAIN ST-VINCENT-RIOUX,
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER